

**AZERBAÏDJAN**

**L'arrestation d'un journaliste  
proche de l'opposition provoque des  
inquiétudes**

*Index AI EUR 55/004/00*

Amnesty International a exprimé aujourd'hui ses inquiétudes à la suite d'informations selon lesquelles le rédacteur en chef d'un journal d'opposition en Azerbaïdjan aurait été arrêté sur la base de fausses accusations destinées à exercer une pression sur les partis d'opposition en pleine période préélectorale.

Rauf Arifoglu, rédacteur en chef du journal *Yeni Musavat*, a été arrêté le 22 août 2000 à son domicile de Bakou après que la police eut déclaré avoir découvert qu'il détenait illégalement dans son appartement un pistolet de type Makarov.

Rauf Arifoglu dément formellement ces accusations et assure que la police a placé intentionnellement le pistolet dans son appartement pour justifier son arrestation et l'impliquer dans une tentative de détournement d'avion réalisée par un membre du parti d'opposition *Moussavat* (Égalité) une semaine plus tôt.

Quatre opposants, membres du Front populaire d'Azerbaïdjan (FPA), auraient également été arrêtés dans le cadre de l'enquête sur ce détournement. Selon des sources émanant de l'opposition, les autorités exploitent cet événement pour exercer une pression sur les partis d'opposition pendant la période politiquement critique qui précède les élections législatives.

Amnesty International s'emploie à réunir des informations supplémentaires sur les circonstances de ces arrestations et en particulier sur la prétendue découverte du pistolet chez Rauf Arifoglu. Elle tente aussi de clarifier les accusations selon lesquelles

Trois jours plus tard, vers 17 heures, des policiers sont arrivés chez Rauf Arifoglu et ont entamé une perquisition. Il a aussitôt téléphoné à des collègues journalistes pour les prévenir. Arrivés sur les lieux, ceux-ci ont dû rester à l'extérieur car la police ne leur a pas permis de pénétrer dans

les opposants arrêtés l'auraient été en raison de leurs seules sympathies politiques.

Préoccupée par les informations faisant régulièrement état de mauvais traitements infligés aux détenus en Azerbaïdjan, Amnesty International appelle l'État azéri à veiller à ce que les personnes arrêtées soient traitées conformément à ses engagements nationaux et internationaux en faveur de la prévention de la torture et autres traitements cruels, inhumains ou dégradants

**Contexte**

La série d'épisodes à l'issue desquels Rauf Arifoglu a été arrêté a commencé le 18 août, lorsqu'un homme a tenté de détourner un avion transportant plus de 100 passagers de l'enclave azérie du Nakhitchevan vers Bakou, la capitale. Mehdi Israfil oglu Huseynli, présenté comme membre du parti d'opposition *Moussavat*, aurait menacé de faire exploser l'avion si celui-ci n'était pas détourné sur Ankara. Il aurait également formulé un certain nombre d'exigences politiques concernant les élections législatives qui doivent se tenir en novembre. Mehdi Huseynli a finalement été maîtrisé et l'appareil a pu se poser sans dommages à Bakou. Le parti *Moussavat* a rapidement publié une déclaration condamnant la tentative de détournement et affirmant n'y être aucunement mêlé et n'en avoir pas eu connaissance.

Rauf Arifoglu s'est trouvé impliqué dans ces événements quand Mehdi Huseynli l'a contacté sur son téléphone mobile, apparemment depuis l'avion, pour faire connaître ses revendications concernant les élections. Rauf Arifoglu a déclaré avoir immédiatement informé de cet appel le ministère de la Sécurité nationale et le service de presse du ministère de l'Intérieur ainsi que le bureau du procureur général. Le lendemain, Rauf Arifoglu a transmis à la police une bande enregistrée de sa conversation et a également fait une déposition verbale et une autre écrite.

l'appartement. Selon nos informations, l'avocat de Rauf, Vidadi Makhmudov, n'a, lui non plus, pas été autorisé à assister à la perquisition. Lorsque les policiers ont « découvert » le pistolet, Rauf Arifoglu a crié à ses collègues que celui-ci avait été placé intentionnellement dans son

## Amnesty International

BULLETIN D'INFORMATIONS 164/00  
25 août 2000

page 2

appartement et il a refusé de signer le procès-verbal. Accusé de possession illégale d'arme à feu, il a été emmené. Par ailleurs, un journaliste de télévision essayant de filmer les événements depuis l'extérieur se serait vu confisquer sa caméra par la police qui l'a également agressé physiquement. Selon son avocat, Rauf Arifoglu est actuellement incarcéré dans le centre de détention au secret pour enquête du ministère de la Sécurité nationale et refuse de témoigner pour protester contre ce qu'il considère comme une machination. \_

**Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le service de presse d'Amnesty International, à Londres, au +44 20 7413 5566 ou consulter notre site web :**

<http://www.amnesty.org>